

L'armée de Terre se caractérise par sa capacité à s'engager dans tous les compartiments du terrain. Pour cela, elle met en œuvre des moyens spécialisés, mis en œuvre par de unités avec des savoir-faire spécifiques. Le combat en montagne s'entend comme la capacité à mener des opérations dans les terrains au relief tourmenté où la mobilité est très contrainte et où il est très souvent nécessaire de manœuvrer à pied avec des détachements rapidement en situation d'isolement.

Source : Armée de Terre

<https://theatrum-belli.com/wp-content/uploads/2020/12/exercice-cerces-avec-la-27e-bim.mp4>